

Initiatives ministérielles

questions à la suite du discours de la ministre. S'il l'avait fait, je m'y serais opposé.

Mme le vice-président: J'imagine que cela règle la question.

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Madame la Présidente, je suis heureuse d'avoir enfin l'occasion d'entamer le débat sur cette motion. Je compte profiter de toutes les occasions que m'offre la procédure pour discuter de cette question avec les députés de la Chambre au cours des audiences du comité. C'est le moment idéal pour le faire. J'aimerais à ce moment-ci vous soumettre plusieurs propositions et discuter des questions que je voudrais que le comité examine dans une certaine mesure.

J'aurais aimé que ce projet de loi soit renvoyé à un comité avant que la Chambre n'ajourne l'été dernier, parce que, comme le savent les députés, celui de Notre-Dame-de-Grâce et d'autres qui sont ici depuis très longtemps, ce projet de loi constitue sans doute un des sujets les plus controversés que le Parlement sera appelé à débattre. Les députés qui étaient présents en 1978, lorsque la Chambre a examiné une autre mesure législative visant à contrôler les armes à feu, m'ont dit que jamais question plus controversée n'avait été débattue à la Chambre ou même dans leur propre circonscription entre électeurs qui étaient pour ou contre la législation. Ce projet de loi avait suscité beaucoup de controverse et d'intérêt parmi le public.

C'est pourquoi les députés de ce côté-ci de la Chambre ne sont pas disposés à ce que l'on accélère le débat de deuxième lecture, parce qu'ils souhaitent examiner cette question sous tous les angles. . .

M. Waddell: Oh, oh.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Je me demande si le député de Port Moody—Coquitlam est capable d'être aussi courtois envers moi que je le suis envers lui à la Chambre. Je suis la ministre et c'est lui le porte-parole sur cette question, et je crois que nous avons le devoir d'essayer de débattre les questions à la Chambre. . .

Des voix: Oh, oh.

Mme le vice-président: J'aimerais rappeler la Chambre à l'ordre. Je suis sûre que le député de Port Moody—Coquitlam aura lui-aussi la possibilité d'intervenir dans ce débat sur cette motion, et qu'il voudra pouvoir s'exprimer clairement et posément. Je lui demanderais donc de

bien vouloir laisser parler la ministre. L'honorable ministre de la Justice.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Merci, madame la Présidente. Il est intéressant de constater que le député qualifie de honteux ce qui constitue en fait, l'essence même de la démocratie. Lorsque nous sommes aux prises avec des questions fortement controversées, je pense qu'il est important d'agir avec l'appui de la population et, qui plus est, de nous assurer que les Canadiens comprennent bien ce que nous faisons.

Depuis le dépôt du projet de loi C-80, et même avant, j'ai passé beaucoup de temps à discuter avec des Canadiens qui s'inquiètent du contrôle des armes à feu et à les écouter. Il faut trouver un processus qui permettra de faire adopter ce projet de loi. Avant même le dépôt du projet de loi et depuis qu'il nous a été présenté, bien sûr, je cherche à soumettre le projet de loi à un comité, afin que la population puisse faire connaître son point de vue.

M. Waddell: Vous nous avez offert un projet de loi.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Madame la Présidente, le député affirme que j'ai offert à la Chambre un projet de loi. Le fait est que les députés de ce côté-ci de la Chambre considèrent que c'est une des questions les plus importantes qu'ils auront à étudier. Ils veulent donc tenir un débat complet à l'étape de la deuxième lecture. Ils souhaitent tous faire connaître leur point de vue sur le principe de ce projet de loi. Il ne s'agit pas, selon eux, d'un projet de loi qu'on devrait accepter pour la forme et qu'on devrait ensuite soumettre au comité avant qu'il ne soit renvoyé à la Chambre pour la troisième lecture, lorsque qu'il est trop tard pour discuter de l'idéologie qui sous-tend ce projet de loi. Le débat en troisième lecture n'est généralement pas très animé.

C'est par respect pour leurs préoccupations et parce que je souhaite faire avancer l'étude de ce projet de loi et le soumettre à l'examen de la population que j'ai présenté cette motion.

M. Waddell: Vous étouffez le projet de loi.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Pas du tout, madame la Présidente.

Ainsi, madame la Présidente, je voudrais avoir l'occasion aujourd'hui d'expliquer ce sur quoi je souhaiterais que le comité se penche. Je le répète, je crois qu'il s'agit là d'une des questions les plus importantes que nous aurons à étudier dans cette enceinte au cours de la